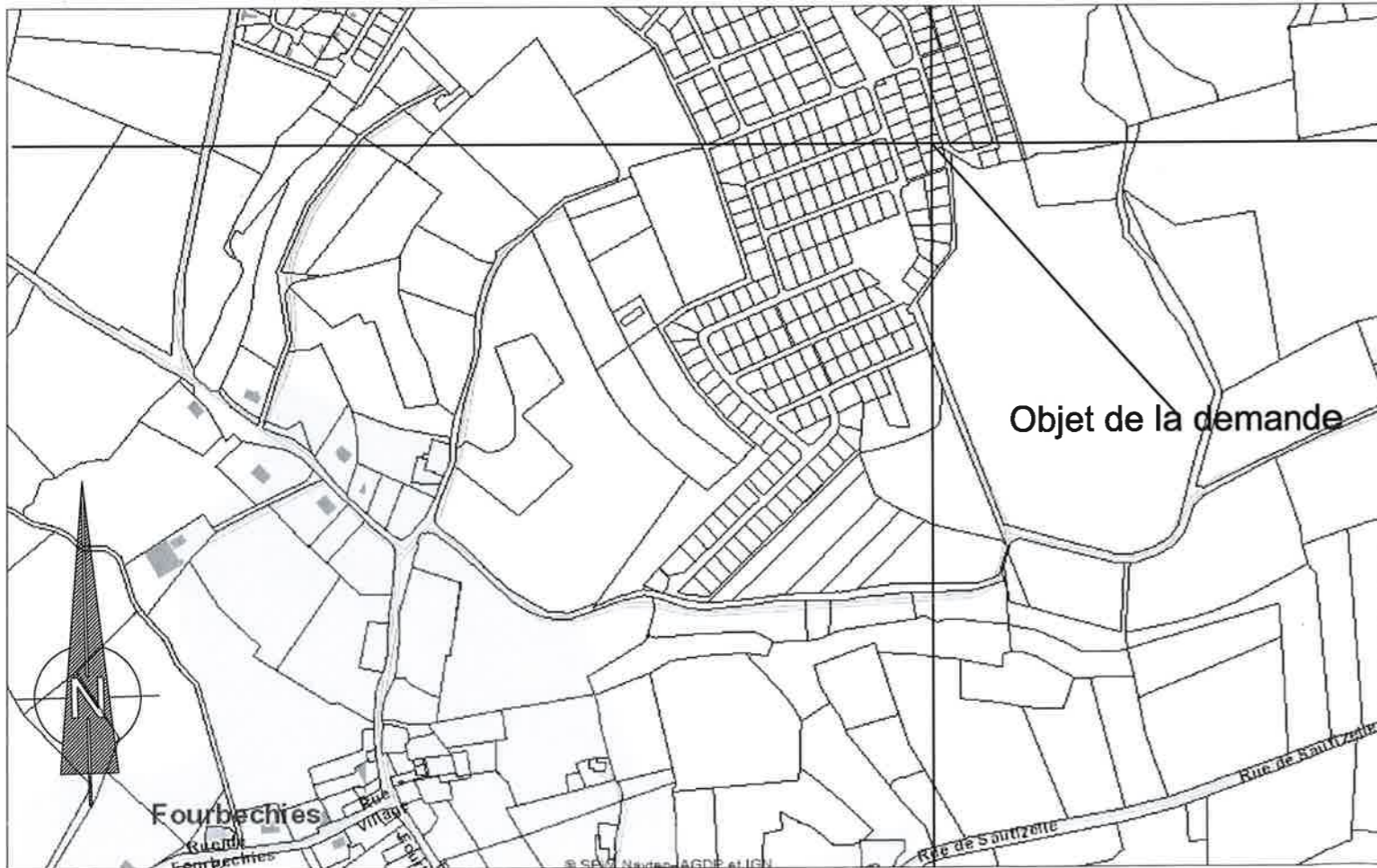


Plans de situation



PROVINCE : Hainaut

COMMUNE : Froidchapelle (6440)

CHANTIER : Parc Résidentiel le Bosquet, 9

CADASTRE : sect. A n°117D7

REFERENCE

15JS08

5 pages

Régularisation d'une habitation existante de 60m<sup>2</sup>

LE MAITRE DE L'OUVRAGE :

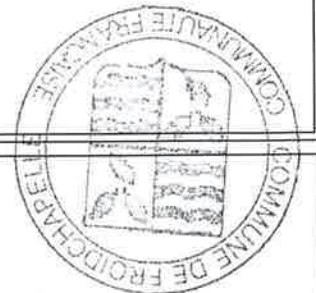
Laurent Ruhwedel

Parc Résidentiel le Bosquet, 115

6440 Froidchapelle

vu et approuvé  
Signature(s) :

Le 07.05.15



NOTES ET REMARQUES IMPORTANTES CONSTITUANT ANNEXES PERMANENTES AUX PLANS.

La responsabilité de l'Architecte ne peut être engagée que si le maître de l'Ouvrage l'avertit, par lettre recommandée que:

- 1) le permis de bâtir lui a été délivré le ..... (y joindre une copie)
- 2) les travaux débuteront le ..... (jour, mois, année)

Le point de départ de la responsabilité décennale est fixé à la date de la réception provisoire qui vaudra agrégation des ouvrages.  
L'architecte n'assume aucune conséquence pécuniaire consécutive aux défaillances des autres partenaires à l'acte de bâtir.  
Les travaux sont exécutés selon les indications des plans, du cahier spécial des charges, du cahier général des charges édité par la Fédération Royale des Architectes de Belgique, du cahier général des charges édité par le Centre Scientifique et Technique de la Construction, des Spécifications Techniques Unifiées éditées par l'Institut National du Logement, ainsi que des normes belges en vigueur.  
L'entrepreneur ne peut se prévaloir des lacunes, erreurs ou omissions figurant aux plans.  
Les plans ci-joints représentent les dispositions générales et accompagnent la demande de permis d'urbanisme.  
L'entrepreneur est tenu de vérifier les côtes des plans et de signaler toute discordance.  
Tous les ouvrages relatifs à la stabilité sont à calculer par ingénieur et à charge du maître de l'ouvrage.  
Si la construction est préfabriquée, tous les plans d'exécution doivent être réalisés par l'entreprise clé sur porte.



**ARCHIMADE, architectes associés**  
Rue Rogier n°22 - 6460 CHIMAY / Tél: 060/45.62.52

**Sylvain JASPART architecte**  
Inscrit sur la liste des architectes stagiaires de Namur

Rue de Mariembourg n°1 - 6440 FROIDCHAPELLE / Tél: 0472/60.48.09  
sylvain.jaspart@outlook.com / TVA: BE 0539.831.625

	H	
	G	
	F	
	E	
	D	
	C	
	B	
Mai 2015	A	Demande de permis d'urbanisme
DATE		MODIFICATIONS

Dessinateur : JS      Date : Mai 2015

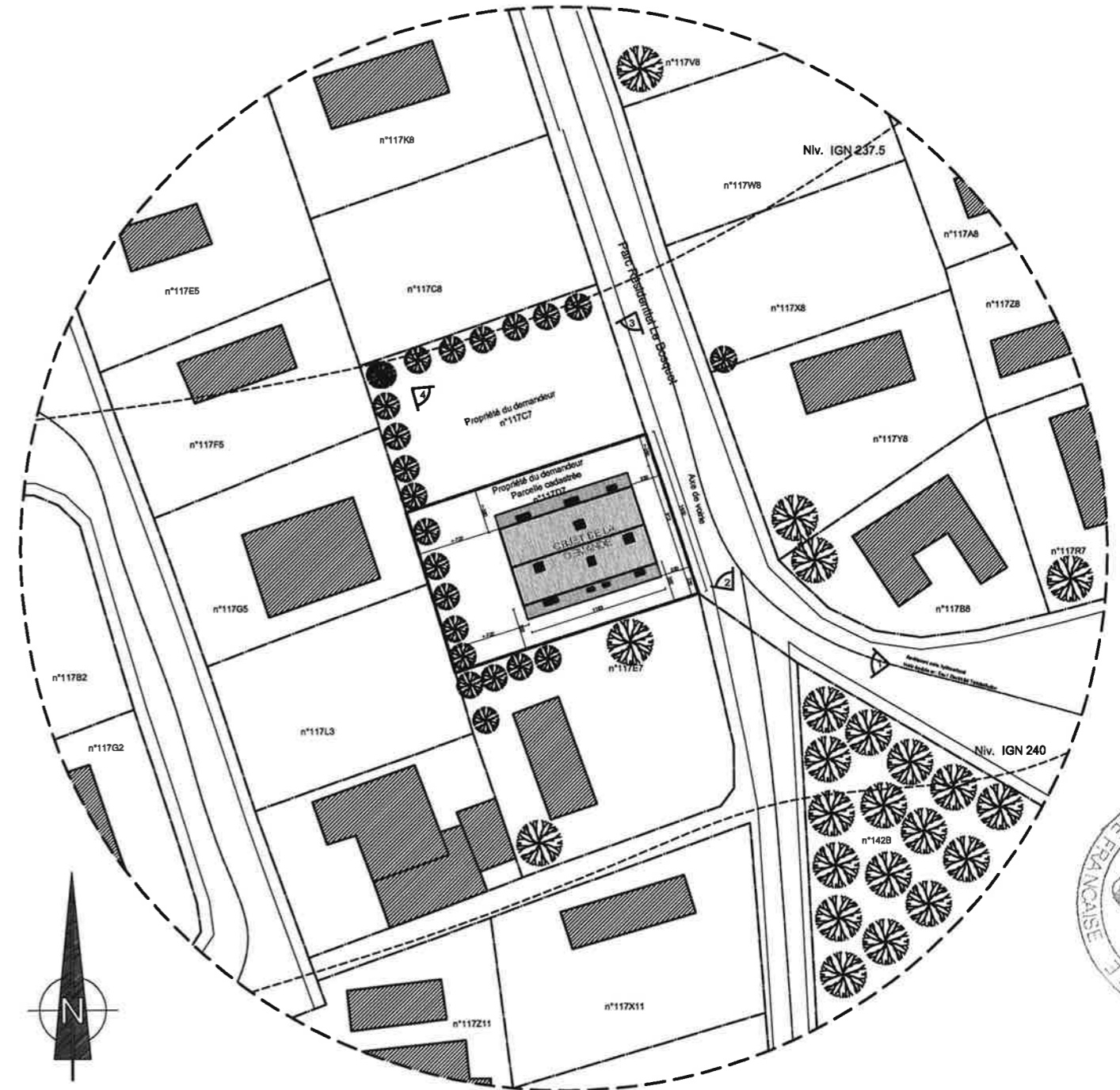
Implantation générale  
Extrait cadastral  
Plans de situation et vue aérienne  
Plans, coupe AA et façades



Extrait cadastral



Vue aérienne



Plan d'implantation



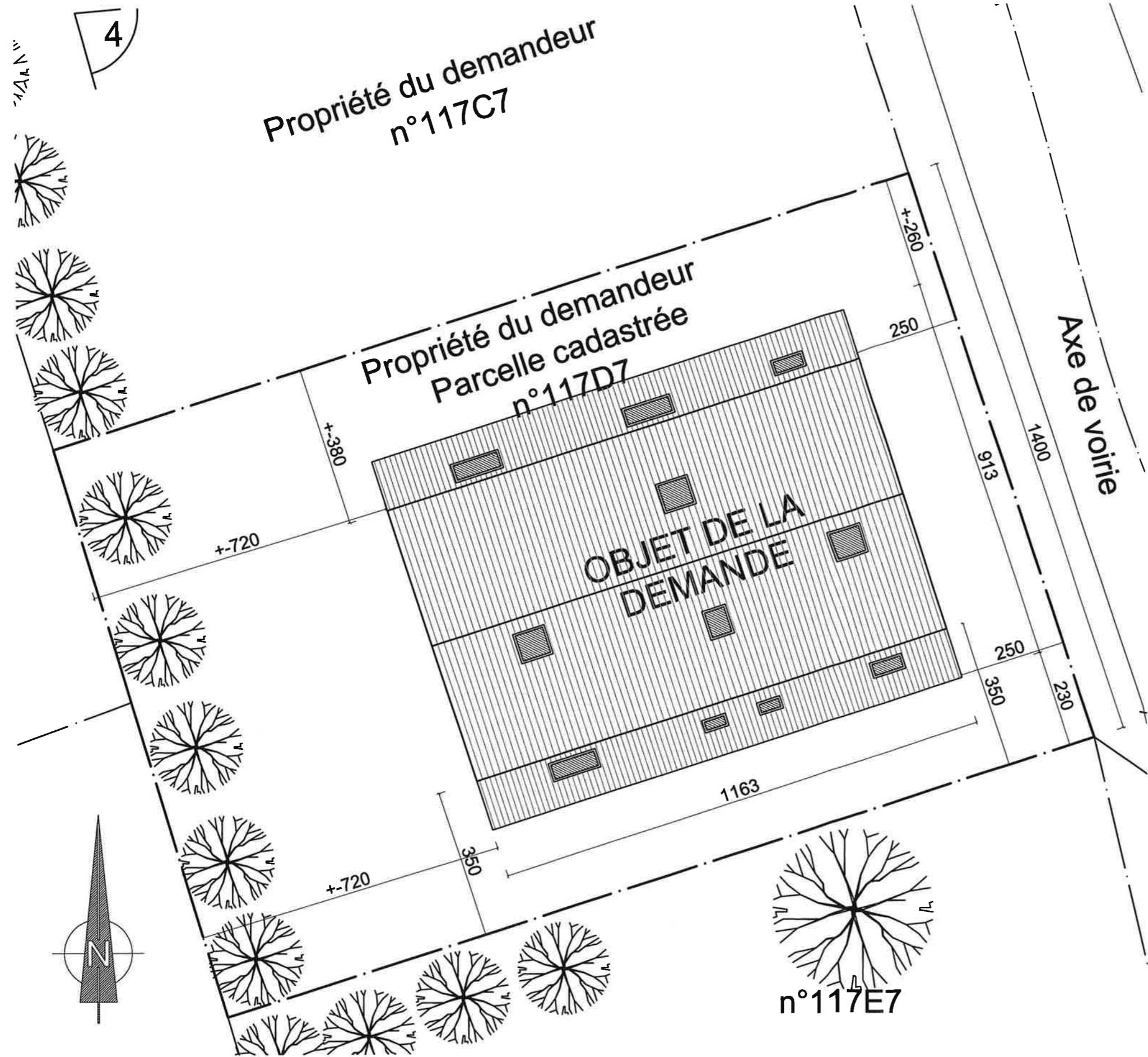
**Sylvain JASPART architecte**

Inscrit sur la liste des architectes stagiaires de Namur  
Rue de Mariembourg n°1 - 6440 FROIDCHAPELLE / Tél: 0472/60.48.09

**ARCHIMADE, architectes associés**

Rue Rogier n°22 - 6460 CHIMAY / Tél: 060/45.62.52

Projet Ruhwedel			Signature	Référence
Dessin: JS	Date: Mai 2015	Echelle		15JS08
Extrait cadastral		1/2500		
Vue aérienne		1/...		
Plan d'implantation		1/500		



Légende des matériaux

- Bardage en pvc imitation bois de ton naturel
- Châssis PVC de ton blanc
- Toiture à versants en ardoises artificielles de ton bleu-noir
- Fenêtres de toit Vélux

Remarques

Les investigations sont non destructives et ne mettent en évidence que des éléments visibles.

Tous les ouvrages relatifs à la stabilité sont à calculer par ingénieur et à charge du maître de l'ouvrage.

REMARQUE - EGOUTTAGE :

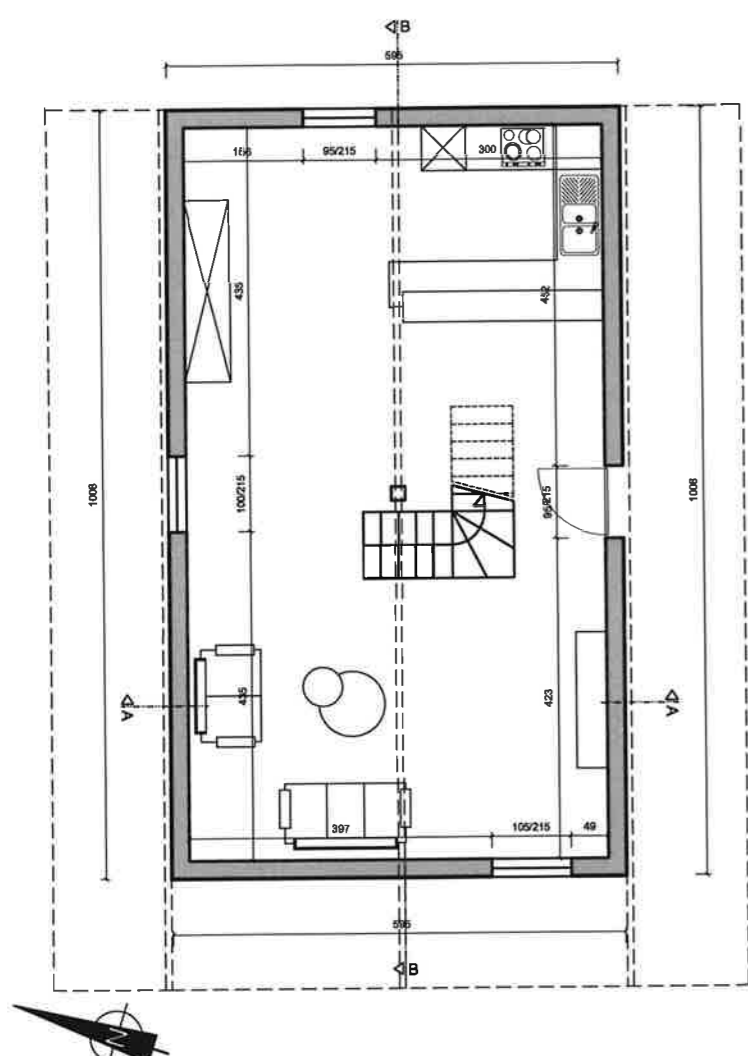
Toutes les canalisations enterrées sont à charge du lot gros oeuvre.  
Toutes les canalisations intérieures au bâtiment (suspendues, en sous-sol ou encastrées dans la maçonnerie), sont à charge du lot sanitaire.



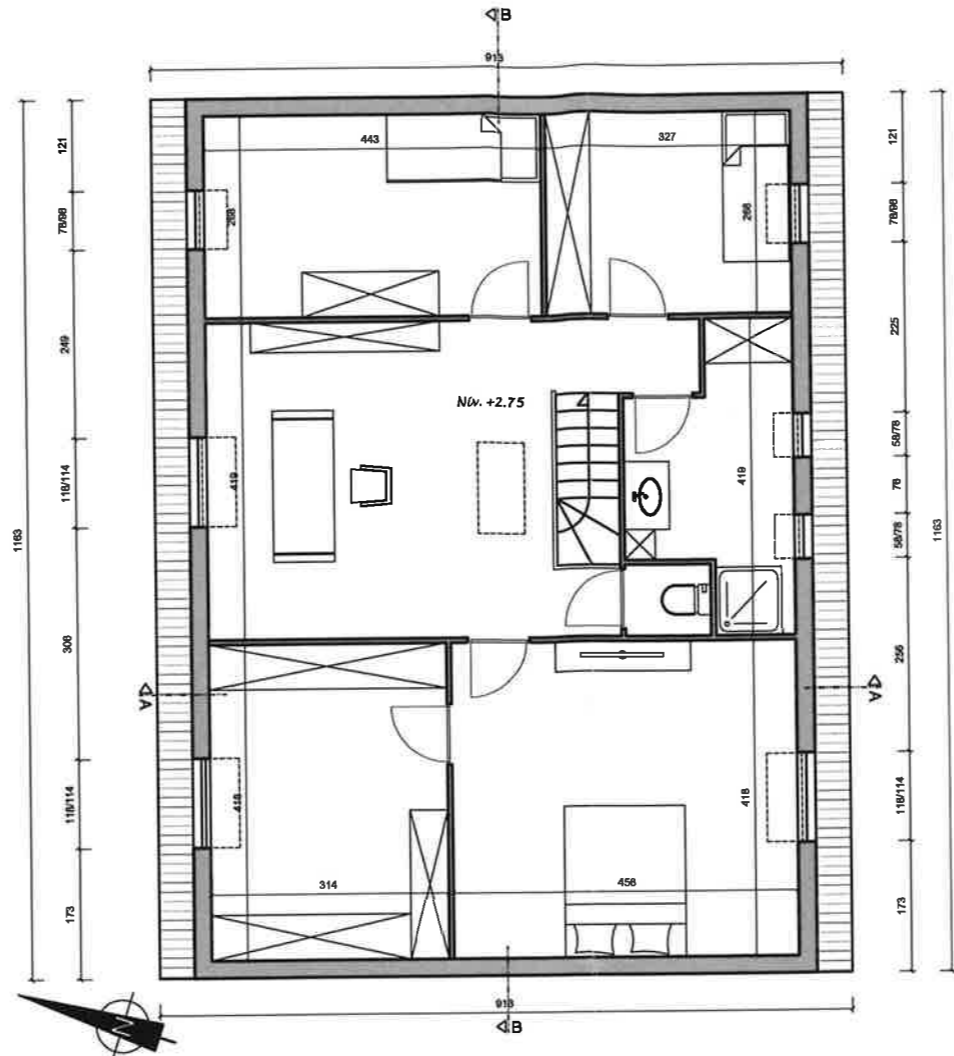
**Sylvain JASPART architecte**  
Inscrit sur la liste des architectes stagiaires de Namur  
 Rue de Mariembourg n°1 - 6440 FROIDCHAPELLE / Tél: 0472/60.48.09

**ARCHIMADE, architectes associés**  
 Rue Rogier n°22 - 6460 CHIMAY / Tél: 060/45.62.52

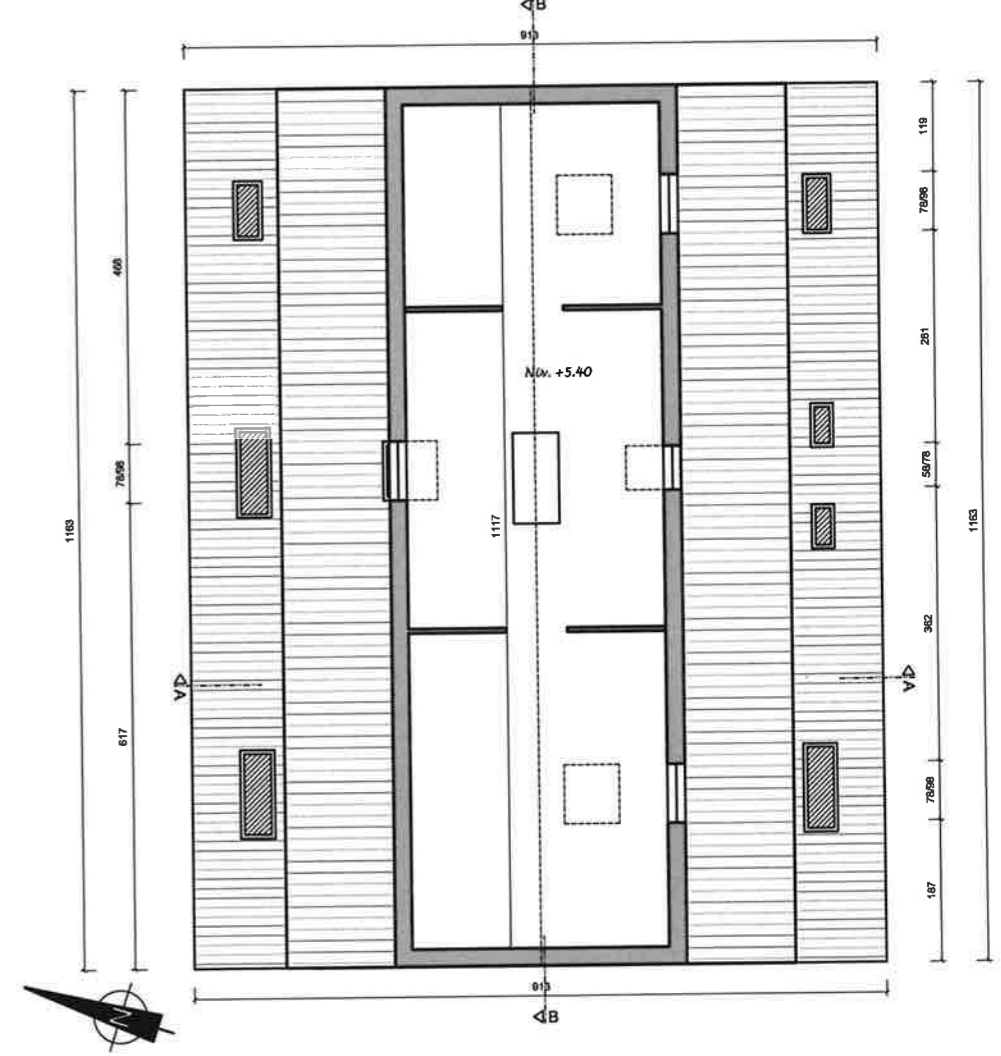
Projet Ruhwedel		Signature	Référence
Dessin: JS	Date: Mai 2015	Echelle	15JS08
Plan d'implantation		1/100	



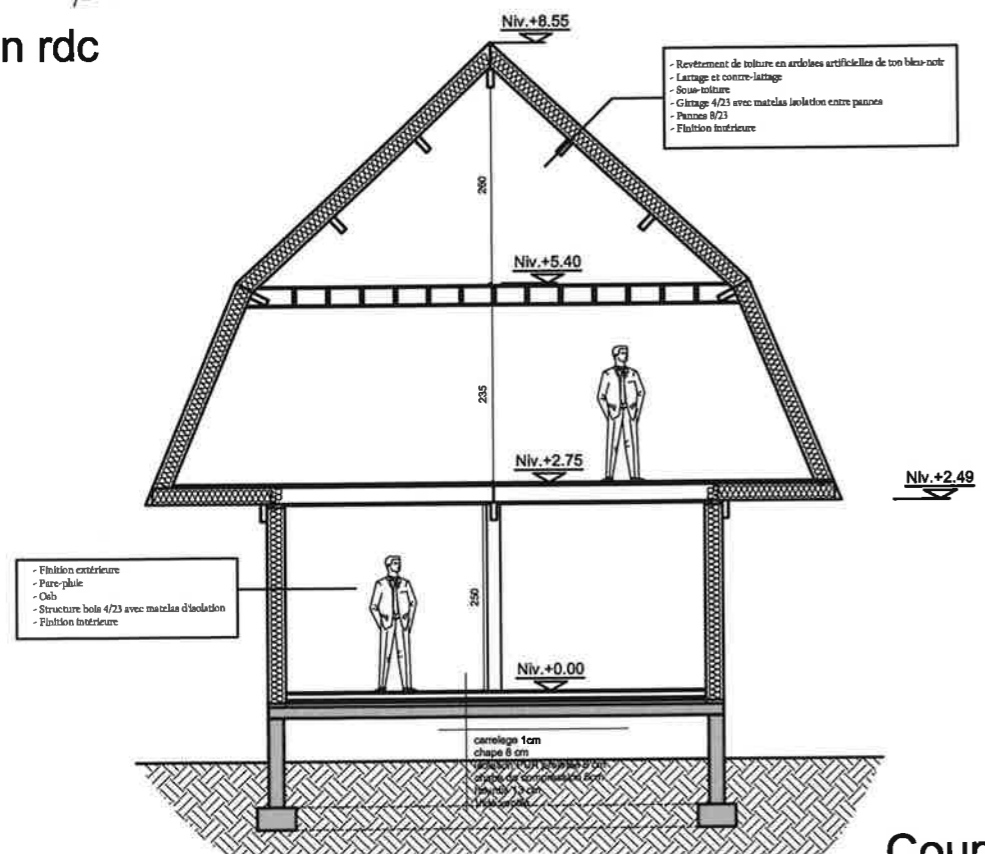
Plan rdc



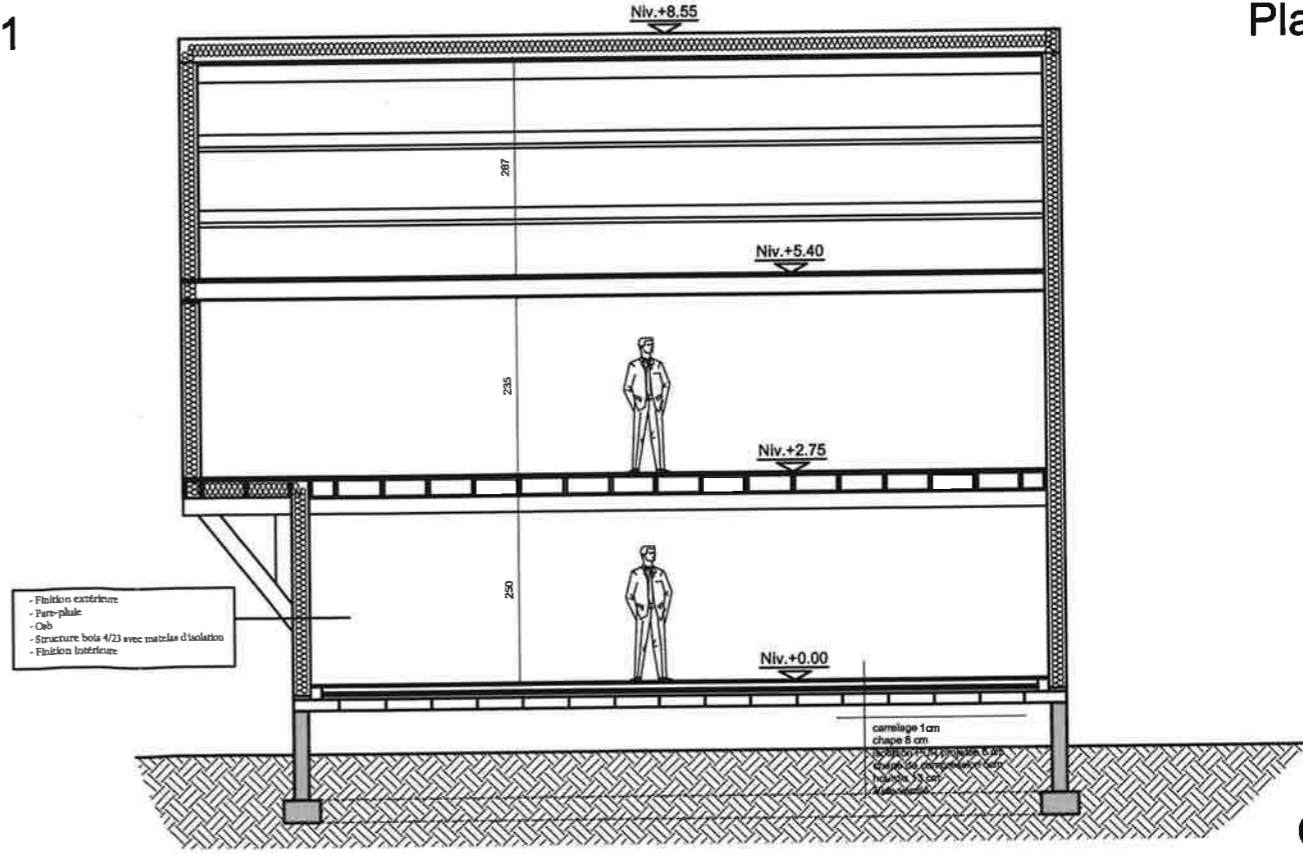
Plan étage 1



Plan étage 2



Coupe AA



Coupe BB

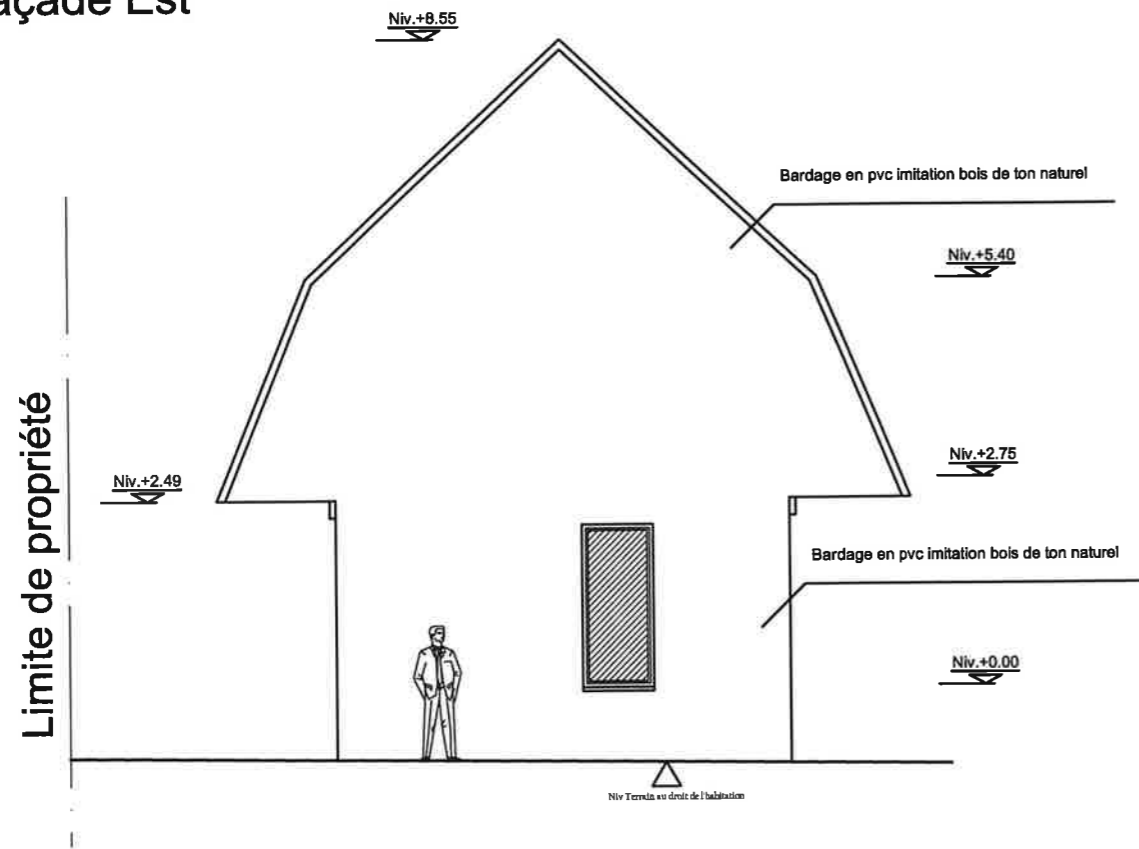


**Sylvain JASPART architecte**  
 Inscrit sur la liste des architectes stagiaires de Namur  
 Rue de Marlembourg n°1 - 6440 FROIDCHAPELLE / Tél: 0472/60.48.09

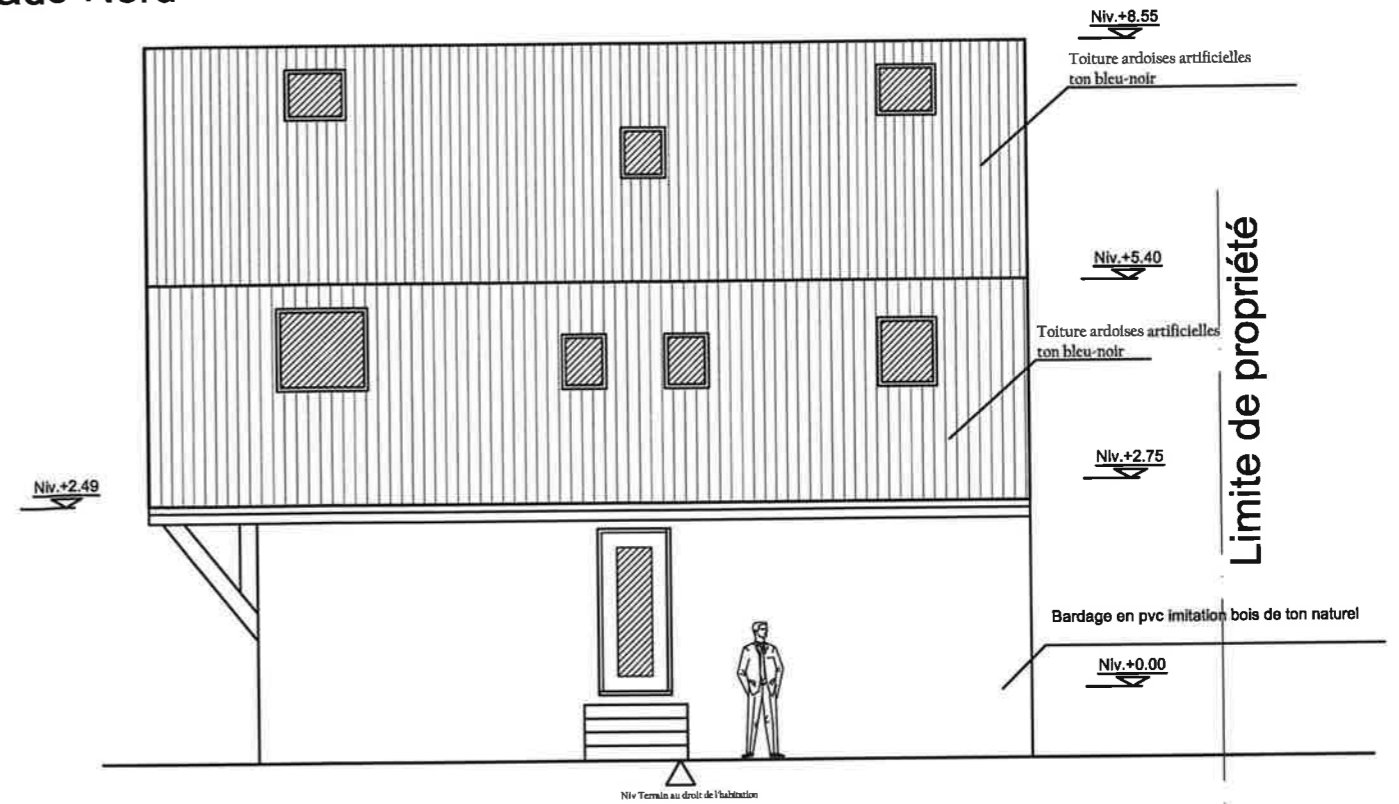
**ARCHIMADE, architectes associés**  
 Rue Rogier n°22 - 6460 CHIMAY / Tél: 060/45.62.52

Projet Ruhwedel		Signature	Référence
Dessin: JS	Date: Mai 2015	Echelle	15JS08
Plans et coupes			

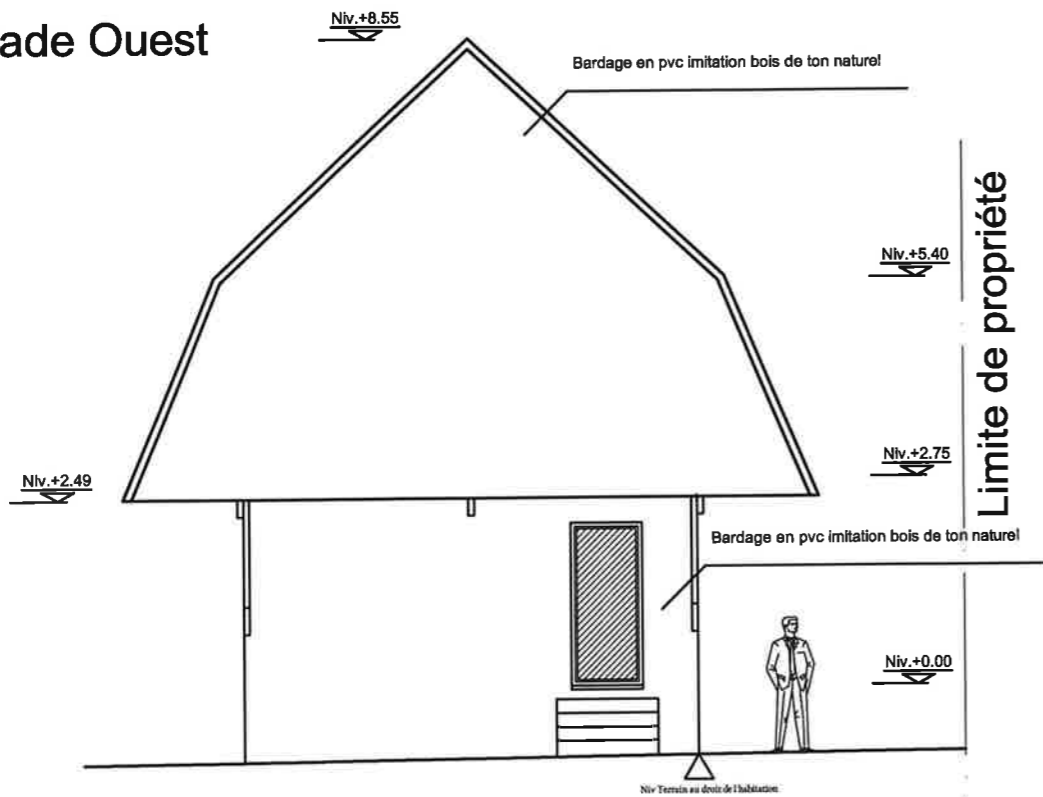
### Façade Est



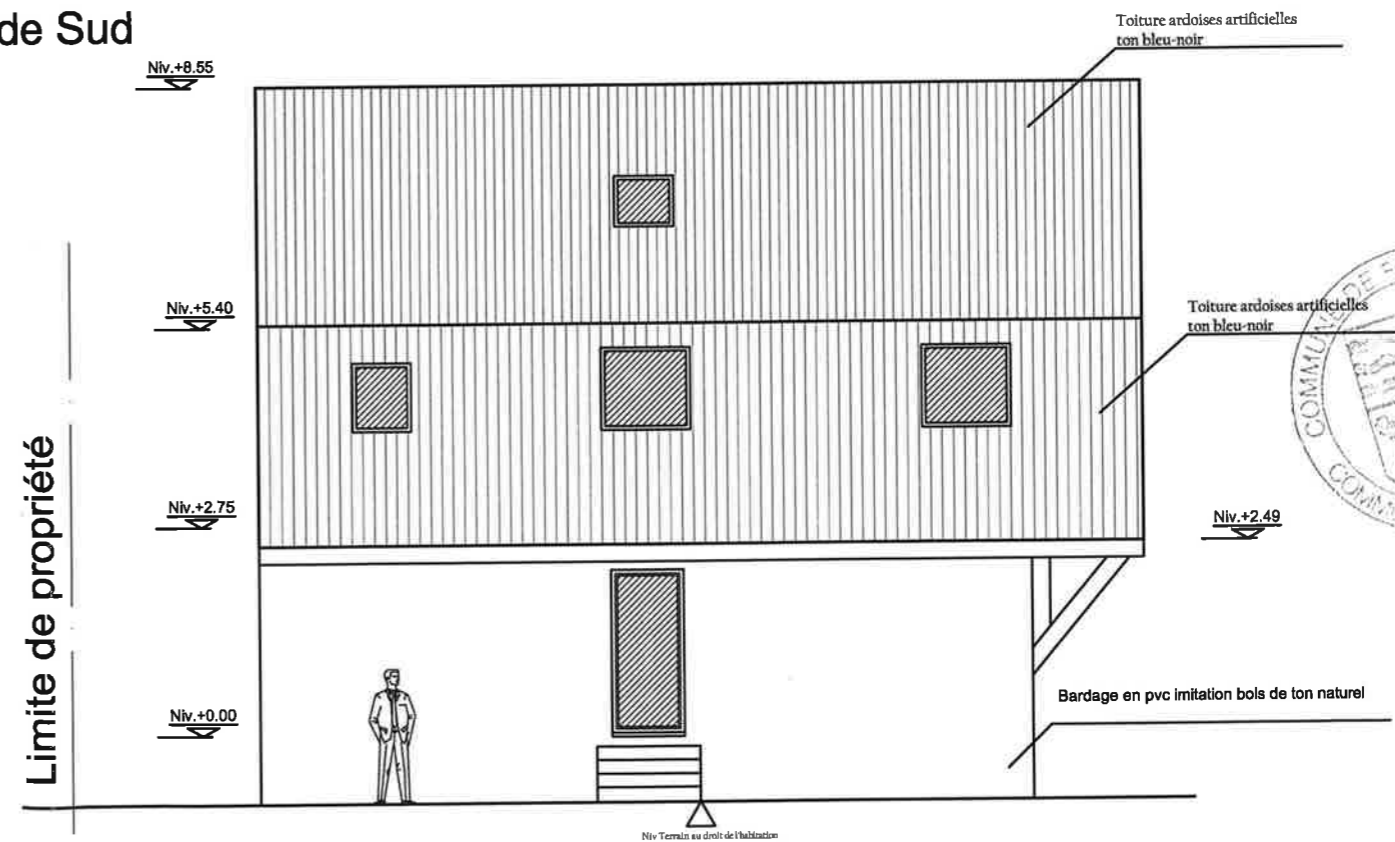
### Façade Nord



### Façade Ouest



### Façade Sud



**Sylvain JASPART architecte**

Inscrit sur la liste des architectes stagiaires de Namur

Rue de Mariembourg n°1 - 6440 FROIDCHAPELLE / Tél: 0472/60.48.09

**ARCHIMADE, architectes associés**

Rue Rogier n°22 - 6460 CHIMAY / Tél: 060/45.62.52

Projet Ruhwedel			Signature	Référence
Dessin: JS	Date: Mai 2015	Echelle		15JS08
Façades		1/100		